



FINANCES

EMPLOIS AU MINISTÈRE DES BAISSES EN BAISSE POUR 2023

DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2023, LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX COMPTES PUBLICS, GABRIEL ATTAL, A ANNONCÉ AUX ORGANISATIONS SYNDICALES SA DÉCISION DE DIVISER PAR 4 LE RYTHME DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AU MINISTÈRE EN 2023 PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES. UNE INFLEXION DANS LE BON SENS DONC, MAIS QUI RESTE MALGRÉ TOUT INSUFFISANTE POUR LA CFDT.

Pour la première fois, les organisations syndicales représentatives du Ministère ont été informées des principales dispositions du PLF quelques heures seulement après sa présentation en Conseil des ministres. La CFDT Finances salue cette marque de respect des partenaires sociaux et la volonté d'échanger sur ce sujet.

DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN BAISSE PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

Le PLF 2023 rompt clairement avec le niveau de suppressions d'emploi au ministère des Finances de ces dix dernières années. En moyenne autour de 2 000 par an lors du précédent quinquennat, les suppressions d'emploi en 2023 s'élèvent à 546, soit une diminution de près de 75 %. La CFDT Finances prend acte de cette inflexion qui va dans le bon sens.

Toutefois, **la CFDT Finances considère que le ministère des Finances a pris plus que sa part dans le nombre de suppression de postes de l'État les années précédentes**, entraînant une dégradation des conditions d'exercice de ses missions ainsi que des conditions de travail de ses agents. La réforme de l'Etat ne se réduit pas aux suppressions d'emplois. A fortiori lorsque leur poids repose quasi exclusivement sur le ministère de l'Economie et des Finances et tout particulièrement sur la DGFIP.

**En 2023, notre ministère restera le seul à supprimer des emplois.
La CFDT Finances considère qu'il est temps de changer de logique.**

Quelle sera la suite ? Les effectifs du ministère seront-ils stabilisés à l'instar de l'objectif que se fixe le gouvernement pour la Fonction publique ? Pour la CFDT Finances, l'augmentation des effectifs ne doit pas être un tabou mais mise en débat face aux nouveaux enjeux (proximité, accueil, contrôle, informatique...).

En 2023, dans le détail

- La DGFIP perdra 850 emplois
- La DGDDI en perdra 11
- L'INSEE en perdra 4
- La DGCCRF en gagnera 84 (dont il faut cependant en déduire 60, du fait du transfert de la mission « Sécurité sanitaire des aliments » vers le ministère de l'Agriculture), soit +24
- Le Secrétariat général en gagnera 46
- La DGE gagnera 19 postes, principalement dans les DREETS
- L'AIFE en gagnera 11
- Tracfin en gagnera 20
- La DAE en gagnera 15.



CFDT-FINANCES.FR



CRÉDITS ET NÉGOCIATIONS AU MINISTÈRE LES ANNONCES POUR 2023

CRÉDITS BUDGÉTAIRES

À la **DGFIP**, le budget informatique de la DGFIP va être porté à 450 millions d'euros en 2023.

À la **DGDDI**, 52,2 millions d'euros vont être dépensés pour acquérir des matériels mobiles et améliorer les flottes navale et aérienne.

ACTION SOCIALE

La CFDT se félicite de la **sanctuarisation du budget de l'Action sociale** et de sa **revalorisation à hauteur de l'inflation**. Il sera ainsi porté en 2023 à 124 millions d'euros (en incluant 17 millions d'euros consacrés à la politique de santé et sécurité au travail du ministère).

L'action sociale, c'est aussi du pouvoir d'achat. Les offres de l'action sociale doivent s'adresser en priorité aux agents qui en ont le plus besoin. **La CFDT Finances a rappelé son souhait de voir la communication améliorée sur les aides sociales afin de réduire au maximum le non-recours.**

Enfin, la CFDT Finances mettra tout en œuvre afin que sa revendication d'une nouvelle gouvernance de l'action sociale ministérielle aboutisse en 2023.

FUTURES NÉGOCIATIONS

Si l'ouverture de négociations au niveau ministériel sur la Protection sociale complémentaire (PSC) était déjà connue, le ministre envisage d'ouvrir des **négociations sur l'égalité professionnelle et sur les conditions de travail des agents en situation de handicap**.

La CFDT Finances prendra toute sa part à ces négociations.

AUGMENTATION DE L'IMT À L'INSEE, EN ADMINISTRATION CENTRALE ET AU SCL

Le ministre s'est dit favorable à ce que l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT) des agents de l'**INSEE** et de l'**administration centrale** soit alignée sur celle, plus élevée, des agents des autres directions du ministère. Toutefois, cette augmentation doit, selon le ministre, s'inscrire dans le cadre de négociations qui seraient à lancer au niveau directionnel.

LA CFDT FINANCES DEMANDE L'OUVERTURE D'UNE NÉGOCIATION SUR LES PRIMES

La partie indemnitaire du traitement des agents du ministère n'a pas fait l'objet de réévaluation depuis plus de 10 ans !

La CFDT Finances regrette le refus du gouvernement d'une nouvelle mesure générale suite à l'augmentation de 3,5% du point d'indice sur la moitié de l'année 2022 (soit +1,75% réellement). Il est en effet urgent de négocier sur l'indemnitaire car ce dégel de la valeur du point d'indice ne concerne qu'une partie de la rémunération (pas les primes) alors même que l'inflation devrait se situer entre 5% et 6% en 2022.

Les problèmes d'attractivité que connaît actuellement la Fonction publique ne se résoudront pas sans une amélioration franche du pouvoir d'achat des agents publics, de meilleures évolutions de carrières et de meilleures conditions de travail.